

Image not found or type unknown



Le concessionnaire annule le bon de commande!

Par **RELIE78**, le **17/02/2011** à **16:28**

Bonjour,
J'ai passer la commande d'un vehicule neuf il y a quelques semaines, ce jour le vendeur m'appelle pour me dire qu'il doit annuler la vente car il s'avère que le vehicule reservé à plus d'options que prevu donc ce n'est pas le même tarif.
Ils ne peuvent pas m'en recommander un car la nouvelle version va bientot sortir.
Je ne veux pas annuler ma commande, d'après vous puis je demander à ce qu'ils me laisse ce vehicule au prix du bon de commande car c'est de leur faute!
Merci